

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1651

Artikel: Livre d'Etienne Piguet : flux migratoires. Partie 2, Bonheurs et malheurs de l'intégration
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bonheurs et malheurs de l'intégration

Deuxième volet consacré à une étude statistique des migrations en Suisse. Désormais établis, depuis une, voire deux générations, les immigrés apprennent, parfois durement, à vivre en Suisse sans oublier leurs origines.

Avec le temps, l'immigration devient plurielle tout en se stabilisant, à la barbe d'un retour rapide promis, espéré mais rarement réalisé. Parallèlement à la présence continue et discrète des Français, des Allemands et des Autrichiens (13% de tous les immigrés), Italiens et Espagnols, deux tiers de la population étrangère au début des années septante, partagent désormais la place avec les Portugais, les Turcs et les ressortissants d'ex-Yougoslavie. Les Balkans font même jeu égal avec la Péninsule. Par ailleurs les cadences des migrations se resserrent. L'Italie a fourni de la main-d'œuvre pendant vingt-cinq ans, alors que Portugal et ex-Yougoslavie ont livré leurs quotas de travailleurs en moins de dix. Si l'origine se diversifie, la destination sur le marché du travail varie peu. Bâtiment, hôtellerie et agriculture occupaient jusqu'en 1995 neuf saisonniers sur dix. Les emplois

stables, outre les trois secteurs traditionnels, se comptent également dans les services domestiques, dans l'industrie textile et dans le domaine de la santé. Les activités techniques et scientifiques, plutôt marginales, attirent depuis une dizaine d'années davantage d'étrangers bien qualifiés et friands d'une mobilité accrue.

Tous permis C

Séjours durables, foisonnement des nationalités, craintes de la population autochtone, poussent l'intégration, longtemps négligée, sur le devant de la scène. Etienne Piguet, dans *L'Immigration en Suisse depuis 1948* (Seismo, 2005), explore également le degré d'insertion des migrants dans la société suisse. Il laisse de côté les aspects culturels (modes de vie, langues, systèmes de valeurs), trop complexes pour les indicateurs statistiques à sa disposition, parfois fragmentaires.

Tout d'abord, le permis C se généralise (trois quarts des résidents immigrés aujourd'hui, contre 25% en 1960). En même temps, la proportion des étrangers nés en Suisse, la durée de séjour et les naturalisations ont pris l'ascenseur. Seule exception, les ressortissants des pays européens voisins, champions d'incursions rapides sur le marché du travail helvétique.

Plutôt jeunes à leur arrivée, les migrants ont vieilli au fil des saisons et mis au monde des enfants (plus de 800 000). Les âges des Suisses et des étrangers se sont rapprochés. Même si les Turcs qui dépassent cinquante ans sont rares, en raison d'une forte natalité et d'un certain penchant pour la naturalisation. Et les Nord-Américains affichent plutôt entre trente et quarante ans, trahissant l'importance de séjours de courte durée. Parallèlement, les mariages mixtes contribuent au brassage des individus et des nationalités, surtout pour les groupes culturellement proches des Suisses. Les Sri Lankais se marient neuf fois sur dix entre eux, les Italiens choisissent au contraire six fois sur dix un conjoint suisse.

Des formations élémentaires

Quant au niveau de formation, bien qu'il s'améliore d'une génération à l'autre, tout autant que la maîtrise de la langue d'accueil, notamment pour les «secondos» espagnols et italiens, il reste le plus souvent sommaire pour les ressortissants des régions du sud de l'Europe et de la planète. Plus grave encore, les élèves turcs,

portugais et d'ex-Yougoslavie, souvent nés en Suisse, souffrent davantage de difficultés scolaires liées à leurs origines sociales modestes, alourdies par l'apprentissage problématique du français, de l'allemand ou de l'italien. Lacune qu'ils partagent avec les Anglo-Saxons, qui profitent cependant de l'usage diffus de l'anglais en Suisse. Finalement, peu parmi ceux-là accèdent aux fonctions dirigeantes. L'emploi non qualifié reste pour la plupart la règle. Tout le contraire des Européens et des Américains du Nord, riches en diplômes et destinés aux sommets des hiérarchies et des revenus.

Dans l'ensemble, les travailleurs immigrés, et surtout leurs descendants, quittent peu à peu les activités économiques de leurs débuts pour investir l'ensemble des branches. Mais le mouvement est lent à se dessiner et ne touche pas tous les groupes de la même manière. Si Italiens et Espagnols s'en sortent honorablement, désormais embauchés dans les banques et les assurances, Portugais et ex-Yougoslaves piétinent toujours aux marges du système productif, victimes d'une ségrégation tenace et des bas salaires, légués par une scolarisation défailante.

En conclusion, des séjours et des statuts stables améliorent les chances d'une intégration réussie. Mais le temps n'est pas tout puissant. Des interventions s'imposent toujours. Des cours de langues aux droits politiques, l'action en faveur de immigrés doit se renforcer et engager toute la société. *md*

La naturalisation en question

Devenir Suisse n'est pas simple, malgré les facilitations introduites au fil du temps et des combats politiques sur le plan fédéral et cantonal. Or Etienne Piguet remarque qu'en l'absence de toute naturalisation les résidents étrangers représenteraient un quart de la population totale (20% aujourd'hui). Par contre, avec un droit du sol pour les enfants et une naturalisation automatique après cinq ans de séjour pour tout le monde, la proportion d'immigrés chuterait à 3%.

Toutefois, c'est le recours massif à la naturalisation qui a presque effacé des statistiques les 14 000 réfugiés d'ex-Tchécoslovaquie accueillis en Suisse à partir de 1968. A l'heure actuelle, leur effectif ne dépasse guère les 4 000 personnes.